PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE COUNCIL OF EUROPE

21 November 1990

Doc. 6337

REPORT

on the transfer of technology to countries of Central and Eastern Europe

(Rapporteur: Mr KLEJDZINSKI, Germany, Social Democratic Party)

The problem

If the new political developments in Central and Eastern Europe are to have a lasting effect, economic and technical structures in the countries concerned need a thorough overhaul. These reforms cannot take place, however, without a complete modernisation of industrial and commercial infrastructures which, in turn, requires access to advanced technologies. The existence of the Cocom regulations governing the transfer of technology to these countries, although more relaxed now, is still an obstacle to development and also, in more general terms, to the improvement of economic co-operation in Europe.

The solutions

The industrialised countries of the West should unite in an effort to reappraise the situation and gradually relax restrictions on exports to the countries of Eastern Europe, particularly those which have embarked upon the road to pluralist parliamentary democracy and a market economy. Member governments should refrain from any unilateral relaxation of restrictions.

I. Draft resolution

- 1. The Assembly welcomes the measures currently afoot within the Co-ordinating Committee for Multilateral Export Controls (Cocom) to relax restrictions on the transfer of technology to the countries of Central and Eastern Europe.
- 2. For a long time this instrument, which was set up as a practical arrangement but without any legal footing, has served to maintain the technological lead of the Western alliance over the communist bloc.

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE

21 novembre 1990

Doc. 6337

RAPPORT

sur le transfert de technologie aux pays d'Europe centrale et orientale (Rapporteur : M. KLEJDZINSKI, Allemagne, Parti social-démocrate)

Le problème

Les nouveaux développements politiques en cours en Europe centrale et orientale ont besoin, pour leur survie, d'une restructuration économique et technique. Or, ces réformes ne peuvent être réalisées sans une modernisation complète de toute l'infrastructure industrielle et commerciale qui nécessite, à son tour, des technologies de pointe. L'existence, quoique allégée, de réglementations connues sous la dénomination de Cocom, relatives au transfert de technologie vers ces pays, constitue un obstacle à leur évolution, mais aussi, d'une manière plus générale, à l'amélioration de la coopération économique en Europe.

Les solutions

Les pays industrialisés de l'Occident devraient s'unir dans un effort de réappréciation de la situation et assouplir davantage et progressivement les restrictions aux exportations vers les pays de l'Est, en particulier à ceux d'entre eux qui se sont engagés dans la voie de la démocratie parlementaire pluraliste et de l'économie de marché. Les gouvernements membres devraient s'abstenir de prendre des mesures unilatérales de libéralisation.

I. Projet de résolution

- 1. L'Assemblée se félicite des mesures d'assouplissement relatives au transfert de technologie vers les pays d'Europe centrale et orientale en cours au sein du Comité coordinateur pour le contrôle multilatéral des échanges Est-Ouest, connu sous la dénomination de Cocom.
- 2. Cet instrument, qui a été mis sur pied comme un arrangement pratique mais qui n'a pas de base juridique, a longtemps servi à maintenir l'avance technologique de l'alliance occidentale vis-à-vis du bloc communiste.

- 3. Today, however, the democratic process under way in Central and Eastern Europe, the introduction of a parliamentary system and economic reform have profoundly modified the situation.
- 4. The success, and indeed the survival, of the new regimes depend not only on political and social support, but on economic modernisation by the introduction of advanced technologies of the sort available in the West.
- 5. Ageing industrial plant and energy infrastructures are also responsible for environmental pollution in these countries and the consequent threat to public health.
- 6. In addition to these considerations of an internal nature, the gradual relaxation of Cocom regulations is in keeping with the spirit of the second basket of the CSCE (commerce and economic co-operation).
- 7. The Assembly therefore feels that a more radical reform of the Cocom is required to cater for the new situation in Central and Eastern Europe.
- 8. To this end it invites Cocom member states to examine the following measures:
- i. precise criteria must be drawn up regarding the eligibility of different countries to receive so-called "sensitive" technologies. The gradual relaxation, or even total abrogation, of restrictions must follow the same timetable as the democratic process in the countries concerned. One criterion, for example, could be accession to the Council of Europe and the European Convention on Human Rights;
- ii. uniform criteria regarding the list of sensitive items and control mechanisms must be drawn up in order to avoid differences of interpretation and implementation from one country to another. Abusive implementations such as "extraterritoriality" must be abolished;
- iii. the basis of the industrial list must be reduced almost exclusively to those products with significant military implications. The new lists must be drawn up by a committee made up of real technicians, and all national foreign policy or trade policy considerations must be left aside;
- iv. in order to strike a balance between the respective influence of the different geographical zones within Cocom, the EEC and EFTA could be given a greater role to play as political and economic entities.
- 9. The Assembly therefore encourages the European Economic Community and the European Free Trade Association, particularly in view of the 1992 deadline and the ever-increasing number of economic co-operation agreements being concluded between these organisations and the

- 3. Aujourd'hui, le processus de démocratisation qui s'est engagé en Europe centrale et orientale, l'instauration d'un système parlementaire et la reconversion de l'économie ont profondément modifié les données du problème.
- 4. Le succès, voire la survie, des nouveaux régimes dépend non seulement d'une aide politique et sociale, mais de la modernisation de leur économie en introduisant des technologies de pointe disponibles en Occident.
- 5. La vétusté de l'infrastructure industrielle et énergétique de ces pays est aussi responsable de la contamination de l'environnement et constitue une menace pour la santé publique.
- 6. Outre ces considérations d'ordre interne, la réduction progressive des règles du Cocom est conforme à l'esprit de la deuxième corbeille de la CSCE (commerce et coopération économique).
- 7. L'Assemblée estime par conséquent qu'une réforme plus radicale du Cocom est nécessaire pour être adaptée à la situation actuelle en Europe centrale et orientale.
- 8. Dans ce but, elle invite les Etats membres du Cocom à examiner les mesures suivantes:
- i. des critères précis doivent être établis quant à l'éligibilité des pays destinataires pour les technologies dites «sensibles». La libéralisation progressive, voire l'abrogation totale des restrictions, doit suivre un calendrier parallèle à celui du processus de démocratisation dans le pays en question, un des critères pouvant être par exemple l'adhésion au Conseil de l'Europe et à la Convention européenne des Droits de l'Homme;
- ii. des critères uniformes doivent être établis en ce qui concerne la liste des produits sensibles et les mécanismes de contrôle, de manière à éviter les interprétations et les applications différentes d'un pays à l'autre. Des pratiques abusives comme «l'extraterritorialité» doivent être abolies;
- iii. la base de la liste industrielle doit se réduire presque exclusivement aux seuls produits qui ont des implications militaires significatives. Les nouvelles listes doivent être établies par un comité composé de vrais techniciens, en excluant toute considération de politique étrangère ou commerciale nationale;
- iv. afin d'équilibrer les poids relatifs des zones géographiques différentes au sein du Cocom, un rôle accru pourrait être envisagé pour la CEE et l'AELE en tant qu'entités politiques et économiques.
- 9. L'Assemblée encourage par conséquent la Communauté économique européenne et l'Association européenne de libre-échange, en particulier dans l'optique de 1992 et des accords de coopération économique de plus en plus nombreux entre ces organisations et les pays de l'Europe centrale et

countries of Central and Eastern Europe, to work out a common European position to submit to their partners in Cocom.

10. It suggests that a dialogue between the Cocom countries on the one hand and countries in Central and Eastern Europe in need of technology on the other be initiated within the CSCE.

II. Draft order

- 1. The Assembly refers to its Resolution 956 on the transfer of technology to the countries of Central and Eastern Europe.
- 2. The report and the debate which preceded the adoption of this resolution revealed that certain supposedly "civilian" technologies can be used for military purposes and must therefore be considered as strategic items.
- 3. Recent events, which were sparked off by the invasion of Kuwait and subsequently developed into a general crisis, have also demonstrated that the uncontrolled export of goods and technologies, even if they are not military items as such, can result in the goods concerned being transformed into instruments of war and death in the hands of irresponsible leaders.
- 4. The crisis in the Gulf has also revealed that the industrialised nations, in the West as in the East, have no global strategy and no means of coordination with regard to the transfer of sensitive technology to developing countries.
- 5. It therefore invites its Committee on Science and Technology and its other competent committees to study this question and report back to it.

III. Explanatory memorandum by Mr KLEJDZINSKI

Introduction

The liberalisation process in Central and Eastern Europe has triggered off a new trend in the West in favour of relaxing the transfer of technology to these countries.

Giant companies in the West are putting pressure on governments to ease the rules; governments are split about if and to what extent they should do so; international organisations produce report after report, each examining the question according to its own field of competence and the

orientale, à œuvrer pour une position européenne commune à présenter à leurs partenaires au sein du Cocom.

10. Elle propose qu'un dialogue soit amorcé au sein de la CSCE entre, d'une part, les pays faisant partie du Cocom et, d'autre part, les pays de l'Europe centrale et orientale, demandeurs de technologies.

II. Projet de directive

- 1. L'Assemblée se réfère à sa Résolution 956 relative au transfert de technologie aux pays d'Europe centrale et orientale.
- 2. Le rapport et le débat qui ont précédé l'adoption de cette résolution ont révélé que certaines technologies dites «civiles» peuvent être utilisées à des fins militaires et doivent par conséquent être considérées comme des produits stratégiques.
- 3. Les événements récents, provoqués par l'invasion du Koweït et qui ont déclenché ensuite une crise généralisée, ont, à leur tour, démontré que l'exportation incontrôlée de produits et de technologies, même si ceux-ci ne relèvent pas directement du domaine militaire, peut servir dans les mains de dirigeants irresponsables à la transformation en des instruments de guerre et de mort.
- 4. La crise du Golfe a aussi permis de constater que les pays industrialisés, aussi bien de l'Ouest que de l'Est, ne disposent d'aucune stratégie globale, ni d'un outil de coordination en matière de transfert de technologie dans des domaines sensibles vers les pays en voie de développement.
- 5. Elle charge par conséquent sa commission de la science et de la technologie ainsi que ses autres commissions compétentes d'étudier cette question et de lui faire rapport.

III. Exposé des motifs par M. KLEJDZINSKI

Introduction

Le processus de libéralisation dans les pays d'Europe centrale et orientale a donné naissance en Occident à un courant favorable à un assouplissement des règles régissant le transfert de technologie à ces pays.

Les grandes sociétés occidentales font pression sur les gouvernements pour qu'ils procèdent à cet assouplissement; les gouvernements sont partagés sur l'opportunité et l'étendue d'une levée des restrictions en la matière; les organisations internationales produisent rapport sur rap-

press publishes long articles on urgent Cocom¹ meetings.

As is always necessary in cases where history moves rapidly, policy makers have the task of finding swift and adequate responses to new situations, without however losing their calm and their sense of proportion.

It is therefore important, before going into the details of existing rules, the products in demand, etc., to put into perspective the overall importance of the issue and explain why the transfer of technology is inextricably linked to the process of stabilising reforms in Eastern Europe and to the improvement of East-West co-operation.

The stakes are twofold: political and economic.

As regards the first, those who advocate the lifting of the restrictive practices believe that the new regimes in the East cannot survive, for instance, without adequate information and communications technology. They need this for promoting effective democracy at all levels or for organising business operations on an international scale in order to sustain their fragile economies.

As far as the economic aspects as such are concerned, it is no secret that political liberalisation in these countries opens up large markets. If the West does not move or move quickly enough, it is obvious that some emerging technological powers, such as South-East Asia or Brazil, will fill the gap.

The appeal made by President Gorbachev in his speech to the Parliamentary Assembly on 6 July 1989 for an improved technology transfer is still examined today in the West with military circumspection, though the experts do not agree about Soviet capacity for using western technology to military advantage. It is high time to reflect on whether false or, at the least, debatable assessments of Soviet technology should prevent us from carrying out a historical mission towards a greater Europe.

We should continue to observe closely the democratisation process in Central and Eastern Europe in the coming months, in particular the

port, chacune examinant la question en fonction de son domaine de compétence, et la presse publie de longs articles sur des réunions d'urgence du Cocom¹.

Comme c'est toujours le cas lorsque l'histoire avance à grands pas, les responsables politiques sont confrontés à la tâche de trouver rapidement des réponses adaptées aux situations nouvelles, sans toutefois perdre leur sang-froid ni leur sens de la mesure.

Il est donc important, avant d'examiner dans le détail les règles en vigueur, les produits sur lesquels porte la demande, etc., de mettre en perspective l'importance globale de la question et d'expliquer pourquoi la question du transfert de technologie est intimement liée au processus d'affermissement des réformes en Europe orientale et à l'amélioration de la coopération Est-Ouest.

L'enjeu est double : politique et économique.

Sur le plan politique, les partisans d'une levée des restrictions pensent que les nouveaux régimes des pays de l'Est ne peuvent survivre sans disposer, par exemple, d'une technologie appropriée de l'information et des communications. Ils en ont besoin pour promouvoir la participation à la vie démocratique à tous les niveaux ou pour mener des opérations commerciales sur une échelle internationale afin de soutenir leurs économies fragiles.

En ce qui concerne les aspects proprement économiques, ce n'est un secret pour personne que la libéralisation politique dans ces pays ouvre de vastes marchés. Si l'Occident ne bouge pas, ou pas assez vite, il est évident que certains pays qui commencent à compter sur le plan technologique, tels les pays de l'Asie du Sud-Est asiatique ou le Brésil, occuperont la place laissée vacante.

L'appel que le Président Gorbatchev a lancé le 6 juillet 1989, dans son discours devant l'Assemblée parlementaire, en faveur de transferts plus larges de technologie est, aujourd'hui encore, examiné avec circonspection en Occident en raison des éventuelles incidences militaires de tels transferts, alors pourtant que les experts sont partagés sur la capacité de l'Union Soviétique à utiliser la technologie occidentale pour renforcer son potentiel militaire. Il est grand temps de se demander s'il faut laisser les jugements erronés ou à tout le moins discutables portés sur la technologie soviétique nous empêcher d'accomplir une mission historique en faveur d'une grande Europe.

Avant de donner une forme définitive au présent document et aux recommandations qui y sont formulées, nous avons suivi de près le pro-

^{1.} The "Co-ordinating Committee for Multilateral Export Controls". I shall come back to this later.

^{1. «}Comité de coordination pour le contrôle multilatéral des exportations». Je reviendrai plus tard sur ce point.

developments which are likely to follow the scheduled elections in several countries, and only then give a final shape to this paper and the recommendations therein. The basic facts are summarised below.

Background

The Final Act of the Conference on Security and Co-operation in Europe (CSCE), signed in Helsinki in 1975, opened up new horizons as to scientific and technological exchanges. Several specific meetings followed between experts from East and West and it was firmly believed that these exchanges would contribute to fostering human contacts and political *détente*. The Assembly expressed similar views in its Resolutions 654 (1977) and 672 (1978).

With the advent of the early 1980s, however, new tensions were building up in relations between East and West due to a deterioration in international relations. Thus various international co-operation programmes came to especially between the United States of America and the Soviet Union in fields such as energy, transport and space research. Resolution 827 (1984) of the Assembly on East-West scientific and technological relations was adopted in this context and well reflects the set-back. The Assembly recognises "that scientific and technological exchanges are unavoidably affected by the grave deterioration of confidence" and also declares that ". . . scientific and academic exchanges and policies for technology transfers should be clearly distinguished". It calls on member states to "co-operate more effectively in Cocom to co-ordinate measures to curb illegal acquisitions and transfers of technology".

Six years later new initiatives are being taken, for going in a different direction! This was brought about by the democratisation process in the East and the intensification of economic cooperation that followed.

Interestingly, as far back as September 1989 an Assembly report on arms sales and human rights¹ was echoing a new current of opinion in the West that threats to world peace were increasingly from countries in the South and the Third World. In its opinion on the report, the Committee on Economic Affairs and Development expressed the view that there was a good case for a Cocom with Eastern and Western countries co-operating to prohibit the export of sensitive products to certain southern countries. Recent events have shown the wisdom of this view.

cessus de démocratisation en Europe centrale et orientale, en particulier les prolongements des élections qui ont eu lieu récemment dans plusieurs pays de cette partie de l'Europe. Les principales données du problème sont résumées ci-après.

Historique

L'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), signé à Helsinki en 1975, ouvrit de nouveaux horizons aux échanges scientifiques et technologiques. Plusieurs réunions entre experts de l'Est et de l'Ouest se tinrent par la suite et l'on avait la ferme conviction que ces échanges contribueraient à favoriser les contacts entre les personnes et la détente politique. L'Assemblée exprima un point de vue analogue dans ses Résolutions 654 (1977) et 672 (1978).

Au début des années 80, les relations Est-Ouest connurent toutefois une nouvelle période de tensions dues à une dégradation du climat international. Différents programmes de coopération internationale furent geles, notamment ceux que les Etats-Unis et l'Union Soviétique avaient mis sur pied dans des domaines comme ceux de l'énergie, des transports et de la recherche spatiale. C'est dans ce contexte que l'Assemblée adopta sa Résolution 827 (1984) relative aux relations entre l'Est et l'Ouest en matière de science et de technologie, qui traduit bien ce recul. Elle y reconnaissait «que les échanges scientifiques et technologiques sont inévitablement touchés par la grave détérioration de la confiance» et déclarait «qu'il convient d'établir une nette distinction entre...les échanges scientifiques et universitaires ... et ... le transfert de technologie». Elle lançait un appel aux gouvernements des Etats membres «pour qu'ils coopèrent plus efficacement ... au sein du Cocom et coordonnent les mesures destinées à lutter contre les acquisitions et transferts illégaux de technologie».

Six ans plus tard, de nouvelles initiatives sont prises, mais avec une nouvelle orientation! Elles s'expliquent par le processus de démocratisation à l'Est et le renforcement de la coopération qui s'en est suivi.

Il est intéressant de noter que, déjà en septembre 1989, dans un rapport sur le commerce des armes et les droits de l'homme¹, l'Assemblée s'était fait l'écho du nouveau courant d'opinion en Occident selon lequel les menaces qui pesaient sur la paix mondiale venaient de plus en plus de certains pays du Sud et du tiers monde. La commission des questions économiques et du développement, dans l'avis présenté sur ce rapport, estimait qu'un Cocom au sein duquel coopéreraient les pays de l'Est et de l'Ouest afin d'interdire l'exportation des produits sensibles à certains pays du Sud serait extrêmement utile. Les événements récents ont montré que cette prise de position était judicieuse.

^{1.} Documents 6115 and 6094 of the Political Affairs Committee and the Committee on Economic Affairs and Development respectively, and Resolution 928 (1989).

^{1.} Documents 6115 et 6094 soumis par la commission des questions politiques et la commission des questions économiques et du développement, et Résolution 928 (1989).

Economic restructuring and the need for technology

Science and technology are fundamental to perestroika. Perestroika is a radical process which attempts to curtail the role of state institutions concerned with planning and procurement. It aims to change individual attitudes towards jobs, management and financial criteria. In the Soviet Union, for instance, important steps have been made towards these goals:

- by introducing the concept of *konversiya*, military equipment and technology is being channelled more and more into civilian and consumer sectors;
- a restructuring of the Academy of Sciences, under its energetic chairman, Dr Marchouk, is destined to strengthen new departments of the academy closely involved with the modernisation of Soviet industry. Thus, for the first time, research and production will work hand in hand;
- joint ventures with industries in the rest of the world are mushrooming. The number of joint ventures quadrupled between October 1988 and October 1989 (from approximately 200 to 900). The share of Western companies is about 80% in this but growth here has not been as great as was hoped and the Soviet authorities have recently alluded to the possibility of direct investment by foreign firms.

All this does not mean, of course, that the economy of the Soviet Union and the Eastern countries in general has entered a new era. What is needed above all is know-how and technology.

Telecommunications is the best illustration of a situation that needs rapid improvement. Moscow has more than 200 000 people waiting for telephones and the average waiting time is four years. The country's current five-year plan calls for a 50% increase in the telephone network by 1991.

The Soviet Union has indicated a keen interest in digital switching and the expansion of

Restructuration économique et besoins de technologie

La science et la technologie sont essentielles au succès de la *perestroika*. Celle-ci est un processus radical visant à réduire le rôle des institutions publiques chargées de la planification et des approvisionnements. Elle a pour but de provoquer dans la population un changement d'attitude face aux emplois, à la gestion et aux critères financiers. En Union Soviétique par exemple, des pas importants ont été faits dans cette direction:

- la *konversiya*, notion récente, consiste à orienter les équipements et la technologie militaires de plus en plus vers le secteur civil et celui de la consommation;
- la restructuration de l'Académie des sciences, sous la houlette du docteur Marchouk, son énergique président, doit permettre de renforcer les nouveaux départements de cette institution, qui participent activement à la modernisation de l'industrie soviétique. C'est ainsi que, pour la première fois, des chercheurs et des responsables de la production travailleront main dans la main;
- les accords de coentreprise avec des sociétés du reste du monde se multiplient. Leur nombre a quadruplé d'octobre 1988 à octobre 1989 (passant de quelque 200 à 900)¹. La part des sociétés occidentales dans ce total est d'environ 80 %². Néanmoins, cette croissance n'est pas à la hauteur des attentes de ces pays et récemment les autorités soviétiques ont évoqué la possibilité d'investissements directs de la part des entreprises étrangères.

Il ne faudrait évidemment pas en déduire que l'économie de l'Union Soviétique et des pays de l'Est en général est entrée dans une ère nouvelle. Ce qui fait surtout défaut, c'est le savoir-faire et la technologie.

Les télécommunications sont la meilleure illustration d'une situation qui demande à être rapidement améliorée. A Moscou, plus de 200 000 personnes attendent le téléphone, et il faut quatre ans en moyenne pour l'obtenir. L'actuel plan quinquennal de l'Union Soviétique fixe comme objectif une augmentation de 50 % du réseau téléphonique d'ici à 1991.

L'Union Soviétique s'est montrée très intéressée par les centraux téléphoniques numéri-

^{1.} United Nations Centre on Transnational Corporations.

^{2.} However, looked at from the host countries' perspective, the investment mix, consisting mostly of engineering, trading, marketing and the service sector, is far from ideal. Too little goes into manufacturing and production with the greatest potential gains as regards management training and technology transfer ("Options", International Institute for Applied Systems Analysis (IIASA), December 1989).

^{1.} Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales,

^{2.} Si l'on envisage toutefois les choses du point de vue des pays où les coentreprises seront créées, la combinaison des investissements, qui fait intervenir essentiellement l'ingénierie, le commerce, le marketing et le secteur des services, est loin d'être idéale. Une part trop faible des investissements va à la fabrication et à la production, alors que c'est dans ces domaines que l'apport de la gestion, de la formation et du transfert de technologie a le plus de chances d'être bénéfique («Options», Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués (IIASA), décembre 1989).

its telex and fax network. This is necessary for economic and commercial efficiency.¹

These urgent needs and a fresh willingness to co-operate are certainly behind the moves for more bilateral or international co-operation schemes. The provisional agreement on the building of an international experimental thermonuclear reactor (ITER), joined by Soviet Union in October 1987, is a good example of a new dialogue although the project is still at a preliminary phase.

More recently, economic assistance and trade agreements have been signed between the EEC and Hungary and Poland. The first agreement ever signed between the Community and the Soviet Union on 18 December 1989, recently published in the *Official Journal of the European Communities* of 15 March, provides for economic and commercial co-operation — in including the nuclear field — and the creation of a mixed EEC-USSR committee.

Article 16, paragraph 2, of the agreement none the less says that the agreement does not exclude the application of measures warranted by the protection of vital security interests. The European Parliament has interpreted this to mean that the Cocom rules and lists are not to be tampered with.² In a European Parliament debate on 4 April 1989 the President-in-Office of the Council stated that, as the Community was not a party to Cocom, he was unable to give any explanations about its functioning or to express a view on the justifi-cation for its rules. This did not prevent the European Parliament adopting a draft resolution instructing the relevant committee to make a detailed report. The draft resolution says it is necessary to implement the second CSCE basket (trade and economic co-operation) and goes so far as to call for the rescinding of all the Cocom rules in respect of Central and Eastern Europe.

So, despite the economic progress mentioned before, one major stumbling-block remains on the way to Western technologies: the Cocom rules. In his powerful speech to the Parliamentary Assembly Mr Gorbachev referred to it by asking "... to bring secrecy down to reasonable limits which are indeed required for security, and to give

ques et le renforcement de son réseau de télex et de télécopie, conditions de l'efficacité économique et commerciale¹.

Ces besoins urgents et une volonté nouvelle de coopérer inspirent certainement ces initiatives en vue d'augmenter le nombre de programmes de coopération bilatérale ou internationale. L'accord provisoire pour la construction d'un réacteur thermonucléaire expérimental international, auquel l'Union Soviétique a adhéré en octobre 1987, illustre bien le dialogue nouveau qui s'est instauré, même si pour le moment ce projet est encore dans une phase initiale.

Plus récemment, la CEE a signé des accords commerciaux et d'assistance économique avec la Hongrie et la Pologne. Le premier accord que la Communauté et l'Union Soviétique aient jamais signé l'a été le 18 décembre 1989; cet accord, qui vient d'être publié au *Journal officiel des Communautés européennes* du 15 mars, prévoit une coopération économique et commerciale, y compris dans le domaine nucléaire, et la création d'un comité mixte CEE-URSS.

Soulignons que l'article 16, paragraphe 2, de cet accord stipule néanmoins: «Le présent accord n'exclut pas l'application de mesures justifiées par des motifs de protection d'intérêts essentiels de sécurité...» Ceci a été interprété au Parlement européen comme «signifiant que l'on ne touche pas aux règles ni aux listes du Cocom»2. Lors d'un débat au Parlement européen, le 4 avril dernier, le président en exercice du Conseil a été amené à déclarer que, la Communauté en tant que telle n'étant pas partie au Cocom, il n'était pas en mesure de donner des explications sur son fonctionnement, ni de prendre position sur la justification de ses règles. Ces propos n'ont pas empêché le Parlement européen d'adopter un projet de résolution qui chargeait sa commission compétente de faire un rapport approfondi. Le projet de résolution considère «qu'il est nécessaire de mettre en œuvre la deuxième corbeille de la CSCE (commerce et coopération économique)» et ne demande pas moins que «... l'abrogation de toutes les règles du Cocom pour l'Europe centrale et orientale».

Ainsi, malgré les avancées économiques que nous avons citées au début, un obstacle de taille subsiste sur la voie d'accès aux technologies occidentales: les règles du Cocom. Dans son impressionnante allocution devant l'Assemblée parlementaire, M. Gorbatchev y a fait allusion en demandant que soient établies «des limites raison-

^{1.} New Scientist, March 1989. Article taken from a talk by Terry Garrett, Counsellor for Science and Technology at the British Embassy in Moscow, at a seminar organised by the Department of Trade and Industry.

^{2.} Doc. A 3-26/90 (report by Mrs Randzio-Plath on the agreement).

^{1.} New Scientist, mars 1989. Article reproduisant une communication faite par Terry Garrett, conseiller pour la science et la technologie à l'ambassade britannique de Moscou, lors d'un séminaire organisé par le ministère du Commerce et de l'Industrie.

^{2.} Doc. A 3-26/90 (rapport de M^{me} Randzio-Plath, sur l'accord en question).

the green light to the normal two-way flow of scientific knowledge and technical art".

What is new in Cocom?

Cocom was established in 1949 as an informal group for controlling exports of sensitive products with direct or indirect military applications. Its members are all NATO countries minus Iceland, plus Japan and Australia. However, the United States appealed to other European countries such as Austria, Finland and Sweden to introduce legislation in order to prevent the transfer of high technology to the East, and they have Proscribed reacted positively. countries Afghanistan, Albania, Bulgaria, China, Czechoslovakia, German Democratic Republic¹, Hungary, Mongolia, North Korea, Poland, Romania, the Soviet Union and Vietnam.

There are three different lists of proscribed products:

- the international munitions list: purely military products;
- the international atomic energy list: products which could be used to develop atomic weapons;
- the international industrial list: civilian products which could also be used to military ends.

An excellent report on Cocom was presented to Western European Union² in November 1989 by Mr Atkinson after extensive interviews with officials and experts. There is little to add either to the basic data given in it or to the fine political analysis.

However, since this report has been adopted we have lived several very eventful months. The drastic changes in the world, particularly in Eastern Europe, led Cocom to convene urgent meetings, under pressure from some of its members, in order to revise its position.

A meeting at the highest level is already scheduled for June for a more thorough examination. It would be good to look briefly at the chronology of developments and at the main issues:

— at the end of October 1989, a first emergency meeting ended in a deadlock after the

nables, dictées vraiment par la sécurité, pour ce qui est du secret et libérer le flot, dans les deux sens, du savoir scientifique et de l'art technologique».

Qu'y a-t-il de nouveau dans le Cocom?

Le Cocom a été créé en 1949 en tant qu'organe informel de contrôle des exportations de produits sensibles ayant des applications militaires directes ou indirectes. En sont membres tous les pays de l'OTAN, à l'exception de l'Islande, ainsi que le Japon et l'Australie. Les Etats-Unis ont toutefois engagé d'autres pays européens, tels que l'Autriche, la Finlande et la Suède, à adopter une législation visant à empêcher les transferts de technologie de pointe à l'Est, et la réaction de ces pays a été positive. Les pays proscrits sont l'Afghanistan, l'Albanie, la Bulgarie, la Chine, la Tchécoslovaquie, la République Démocratique Allemande¹, la Hongrie, la Mongolie, la Corée du Nord, la Pologne, la Roumanie, l'Union Soviétique et le Vietnam.

Il existe trois types de listes concernant les produits interdits :

- la liste internationale des munitions: produits purement militaires;
- la liste internationale de l'énergie atomique: produits pouvant avoir des implications dans l'élaboration des armes atomiques;
- la liste internationale industrielle: produits civils qui correspondent aux critères du double usage.

Après des entretiens approfondis avec des fonctionnaires et des experts, M. Atkinson a, en novembre 1989, présenté un excellent rapport sur le Cocom à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale². Il n'y a pas grand-chose à ajouter aux données de base qui y figurent, ni à la fine analyse politique qu'on y trouve.

Toutefois, depuis l'adoption de ce rapport, plusieurs mois riches en événements se sont écoulés. Les bouleversements dans le monde, et notamment en Europe orientale, ont conduit le Cocom, sous la pression de certains de ses membres, à tenir d'urgence des réunions pour revoir sa position.

Une réunion au plus haut niveau est prévue au mois de juin pour procéder à un examen plus approfondi. Il est donc opportun de passer brièvement en revue les événéments qui se sont succédé ainsi que les principales questions qui se posent:

— à la fin d'octobre 1989, une première réunion convoquée d'urgence a abouti à une

^{1.} This obviously ceased to be the case with the unification of the two Germanies.

^{2.} Western European Union, 35th Ordinary Session, 10 November 1989. Report submitted on behalf of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions.

^{1.} Evidemment ce n'est plus le cas après l'unification des deux Allemagne.

^{2.} Union de l'Europe occidentale, 35c Session ordinaire, 10 novembre 1989. Rapport présenté au nom de la Commission scientifique, technique et aérospatiale.

United States of America vetoed (unanimity is required in Cocom decisions) a proposal for relaxing the rules concerning machine tools;

- it was becoming increasingly clear that among the three traditional interest areas of the East European countries namely computers, telecommunications and machine-tools priority was going to be given to telecommunications;
- some countries were pressing for treating Eastern Europe along the more liberal "green line" applied to China since 1985. France was interested in including civilian aerospace industry in the export items. There are new developments in this area: Aeroflot, which is the world's biggest airline, has shown interest in buying Airbuses. A deal, spreading over a period of ten years and worth one billion ecus is under study. The Airbus sales to the German Democratic Republic and Czechoslovakia were nevertheless conditional on the aircraft being serviced in the West;
- companies like Alcatel (France) and Siemens (Germany) negotiated draft contracts in the field of telecommunications, which amounted to billions of dollars but need formal authorisation by Cocom in order to become operational. New proposals could soon land on the desk from Britain's Cable and Wireless and US West;¹
- on 14 and 15 February, Cocom's Coordinating Committee met again in Paris in an uneasy atmosphere. Expectations were high. Some talked about the widest-ever review of Cocom rules. The result however was meagre: there was consensus on a general change of attitude towards Eastern demands; although vague, this meant that the demands would be examined in a more favourable way and in less time, for example eight weeks instead of the current twelve. Working groups were set up and strategic decisions were, once again, postponed to a later date;
- it appeared clearly that the partners were moving closer on issues like the ending of controls on high-tolerance machine tools and computers using thirty-two-bit microprocessors.² On the other hand, positions seemed wide apart concerning telecommunications equipment such as
 - The Economist: 10 February 1990.
 Financial Times: 14 February 1990.

- impasse après le *veto* opposé par les Etats-Unis (l'unanimité est requise pour les décisions du Cocom) à une proposition d'assouplissement des règles concernant les machines-outils;
- il est devenu de plus en plus clair que des trois domaines auxquels les pays d'Europe de l'Est s'intéressent traditionnellement, à savoir l'informatique, les télécommunications et les machines-outils, la priorité allait être donnée aux télécommunications ;
- certains pays ont instamment demandé que l'Europe orientale bénéficie du traitement, plus favorable, accordé à la Chine depuis 1985. La France a souhaité inclure les produits de l'industrie aérospatiale civile dans la liste des produits dont l'exportation était autorisée. Nous assistons à de nouveaux développements dans ce domaine: Aeroflot, qui est la plus grande compagnie aérienne du monde, a manifesté son intérêt pour l'achat de Airbus. Un contrat prévoyant l'achat de plusieurs avions sur une période de dix ans et totalisant un milliard d'Ecus est actuellement à l'étude. Néanmoins, la vente des Airbus à la République Démocratique Allemande et à la Tchécoslovaquie s'est effectuée sous la condition que le service d'entretien ait lieu dans les pays occidentaux;
- des sociétés comme Alcatel (France) et Siemens (Allemagne) ont négocié, dans le domaine des télécommunications, des projets de contrats qui portent sur des milliards de dollars mais dont la mise en œuvre suppose une autorisation formelle du Cocom. Celui-ci risque d'être saisi bientôt de nouvelles propositions émanant de la société britannique Cable and Wireless et de la société américaine US West¹;
- les 14 et 15 février dernier, le Comité de coordination du Cocom a tenu à Paris, dans une atmosphère tendue, une nouvelle réunion dont on attendait beaucoup. Certains ont même évoqué l'éventualité d'une révision, d'une ampleur sans précédent, des règles du Cocom. Mais les résultats ont été minces: il y a eu consensus sur un changement général d'attitude à l'égard des demandes de l'Est. Bien que vague, cette formulation signifiait que ces demandes seraient accueillies plus favorablement et examinées plus rapidement, c'est-à-dire en huit semaines au lieu de douze, délai habituel. Des groupes de travail ont été constitués, mais, une fois de plus, les décisions stratégiques ont été remises à plus tard;
- un net rapprochement des positions des membres du Cocom s'est dessiné sur des questions telles que la levée des contrôles touchant les machines-outils à marge de tolérance élevée et les ordinateurs fonctionnant avec des microprocesseurs de trente-deux bits². Par contre, les positions

^{1.} The Economist, 10 février 1990.

^{2.} Financial Times, 14 février 1990.

digital pocket switches, fibre optic technology and modulation equipment, mobile radio networks, civil satellite technology, etc. Western Europeans, led by the Federal Republic of Germany are for a total removal of restrictions with the exception of ISDN (Integrated Systems Digital Network), although this latter is already exported to China and is looked upon as a "must" for improving the heavy bureaucratic machinery;

— another area where views differ is the procedure. While the United States is suggesting introducing a two-speed licensing and vetting system, most Europeans believe it is too complicated and doubt its political wisdom. Under this procedure countries like Poland and Hungary would have a special regime. Such a plan would require westerners to monitor customers within Eastern Europe to ensure that sensitive technologies are not diverted to the Soviet Union. Some think that this plan sounds however like a "bureaucratic nightmare" and is difficult to adjust rapidly to the changing political landscape in Europe. They would rather envisage pruning the restricted list right down, and then pruning regularly;

— last but not least, during the recent Cocom meetings some underlying tensions surfaced. European industrialists and also public opinion increasingly believed that Cocom's strategic and military considerations were tailored to serve the United States' trade interests more than anything else. Such assumptions were damaging for the cohesion of the Western Alliance. A more straightforward dialogue between partners and better information of the public were therefore more necessary than ever.

The road to reform

Apart from the sensitive technologies, Eastern Europe — especially the Soviet Union — is in need of Western technological know-how in many other areas crucial to their economic survival such as oil technology, new materials and biotechnology. This latter is of fundamental importance to the Soviet Union, considering the problems of its agriculture.

Despite the fact that fundamental research is fairly well organised and of a considerable level, application to industry remains a serious problem

1. The Economist: idem.

semblaient très éloignées en ce qui concerne les équipements de télécommunication tels que les commutateurs numériques de poche, la technologie des fibres optiques et le matériel de modulation, les réseaux radiomobiles, la technologie des satellites civils, etc. Les pays d'Europe occidentale, avec à leur tête la République Fédérale d'Allemagne, étaient favorables à une abolition totale des restrictions, sauf pour ce qui est du RNIS (réseau numérique à intégration de systèmes), bien que ce dernier soit déjà exporté en Chine et considéré comme indispensable pour améliorer les lourdeurs de la bureaucratie dans ces pays;

- un autre domaine où il existe des divergences est celui de la procédure. Alors que les Etats-Unis suggèrent de mettre en place un système d'autorisations et de contrôles à deux vitesses, la plupart des pays européens jugent un tel système trop complexe et politiquement peu judicieux. Avec ce système, des pays comme la Pologne et la Hongrie se verraient appliquer un régime particulier. Les pays occidentaux seraient obligés de mettre leurs clients d'Europe de l'Est sous surveillance afin d'éviter que des technologies sensibles ne soient détournées vers l'Union Soviétique. D'aucuns pensent que cette procédure a tout d'un «cauchemar bureaucratique»¹ et il serait difficile de l'adapter rapidement à l'évolution du paysage politique en Europe. La solution qui a la préférence des pays européens consisterait à réduire sensiblement la liste des produits soumis à restriction, puis à en faire régulièrement la toilette;

— enfin, et ce n'est pas le moins important, certaines tensions sous-jacentes ont fait surface lors de ces réunions du Cocom. Les industriels européens, mais aussi l'opinion publique, pensaient de plus en plus que les considérations stratégiques et militaires qui inspirent le Cocom servaient surtout les intérêts commerciaux des Etats-Unis. De telles suppositions pouvaient être préjudiciables à la cohésion de l'alliance occidentale. Un dialogue plus ouvert entre les partenaires occidentaux et une meilleure information du public sont donc plus nécessaires que jamais.

La voie des réformes

En plus des technologies sensibles, les pays d'Europe orientale, et notamment l'Union Soviétique, ont besoin du savoir-faire technologique occidental dans beaucoup de domaines essentiels à leur survie économique, tels ceux de la technologie pétrolière, des nouveaux matériaux et de la biotechnologie. Cette dernière revêt une importance capitale pour l'Union Soviétique, étant donné les problèmes de son agriculture.

La recherche fondamentale est assez bien organisée et d'un très bon niveau, mais l'application industrielle de ses résultats continue de soule-

^{1.} The Economist: idem

and this is precisely where the Cocom rules hurt most. Automation, robotics, computer-assisted design and manufacture, genetic engineering, all suffer from restrictions on Western exports, but also, to a certain degree, from lack of communication between Soviet scientists and their Western counterparts.¹

Another aspect which is often overlooked when talking about technology transfer is what the West can have from the East in exchange. Although this is not the subject of our report, it is important to point out that in some areas such as space, geothermy, software and bio-medicine the West could expect potential gains. It is therefore important to review our policies in the perspective of a more fruitful future exchange. The fact that the East European countries have a healthy scientific capacity which is underrated and underexploited was recognised by the Commission of the European Communities in a communication to the Council.²

There is no doubt that the United States has remained the "master of the Cocom game" up until now. However, as Mr Paul Freedenberg, former Under-Secretary of Commerce in charge of export controls said recently before a House Foreign Affairs Committee of the Congress: "The streamlining of the Cocom list needs to be accomplished within 1990, or there is a possibility that European and Japanese legislators will begin to unilaterally make up their own lists." The Congress is already grappling with the question of how quickly and in which way to ease the United States' controls, which are more restrictive than those of its partners.

Three possibilities can be envisaged for reviewing Cocom procedures:

a. building higher walls, around fewer items: in other words, some products can be taken off the list completely, and for the few remaining products the technology level can be increased in order to maintain the technology gap;

b. a case-by-case approach: this would imply that restrictions are not imposed according to the type of technology but according to who asks for it, for what purpose, whether there are chances of diversion to military use, what assurances are offered by the demanding party as to reexport, etc. A similar view was defended by Richard Perle, a former Defence Department

1. Financial Times: 10 October 1989.

ver de graves difficultés; c'est à ce niveau précisément que les règles du Cocom font le plus durement sentir leurs effets. L'automatisation, la robotique, la conception et la fabrication assistées par ordinateur, le génie génétique, toutes ces techniques de pointe souffrent des restrictions imposées aux exportations occidentales mais aussi, dans une certaine mesure, de l'absence de communication entre les scientifiques soviétiques et leurs homologues occidentaux!

Un autre aspect, qui est souvent négligé lorsqu'on parle des transferts de technologie, concerne ce que l'Occident peut obtenir de l'Est en échange. Bien que ce ne soit pas là l'objet de notre rapport, il est important de signaler que dans certains domaines, tels ceux de l'espace, de la géothermie et des forages profonds, des logiciels et de la biomédecine, l'Occident peut escompter des avantages. Il importe dès lors de revoir nos politiques dans la perspective d'échanges futurs plus fructueux. Le fait que les pays de l'Est disposent «d'une capacité scientifique saine, sous-évaluée et sous-utilisée» a été reconnu par la Commission des Communautés européennes dans une communication au Conseil².

Il est certain qu'à ce jour les Etats-Unis restent «maîtres du jeu au Cocom». Néanmoins, comme M. Paul Freedenberg, ancien sous-secrétaire au commerce chargé du contrôle des exportations, l'a récemment déclaré devant une commission des affaires étrangères du Congrès: «Il faut raccourcir la liste du Cocom avant la fin de 1990 car, sinon, il n'est pas impossible que les législateurs européens et japonais entreprennent de dresser unilatéralement leurs propres listes »³. Le Congrès examine d'ores et déjà la question du rythme et des modalités d'allègement des contrôles américains, qui sont plus sévères que ceux de leurs partenaires.

Trois possibilités peuvent être envisagées pour revoir les procédures du Cocom:

a. la mise en place de barrières plus hautes autour de produits moins nombreux: autrement dit, certains produits seraient rayés de la liste, et pour ceux, peu nombreux, qui subsisteraient, le niveau technologique pourrait être relevé afin de maintenir l'écart technologique;

b. une approche au cas par cas: cette formule impliquerait que les restrictions soient imposées en fonction non du type de technologie, mais du demandeur, de l'utilisation prévue, de l'existence ou non de risques de détournement à des fins militaires, des assurances données par le demandeur quant à la réexportation, etc. Une solution de ce genre a été prônée par Richard Perle, un

^{2.} Co-operation in science and technology with third countries, Brussels, June 1990.

^{3.} Information Bulletin: United States Embassy, Paris.

^{1.} Financial Times, 10 octobre 1989.

^{2.} Coopérations scientifiques et techniques avec les pays tiers, Bruxelles, juin 1990.

^{3.} Bulletin d'information de l'ambassade des Etats-Unis, Paris.

official and now a member of the American Enterprise Institute;

c. exception rule: special treatment will be granted to countries with democratic potential and which progress more rapidly in the economic liberalisation process, such as Hungary, Poland and Czechoslovakia.

Or, a successive use of the three procedures, adapted to the changing situation in the East.

In the light of what precedes and with an eye, in particular, to the high-level Cocom meeting to be held in early June, the Committee on Science and Technology suggested including in the final declaration of the Budapest Conference (16-18 May 1990) on "Economic reform in Central and Eastern Europe: a challenge for the whole of Europe", a statement reading as follows:

"We, the participants in the Parliamentary Assembly's Conference . . .

Welcome the assistance already provided bilaterally or multilaterally by Council of Europe member states, the European Economic Community and other nations;

Invite them to intensify such assistance and strengthen its co-ordination, and encourage them to relax export restrictions on advanced technology in favour of those Central and Eastern European countries which have chosen the path of parliamentary democracy and a market economy."

The Cocom held a high-level meeting on 6 and 7 June last at which certain adjustments were finally made to the lists.¹

Basically, they decided to reorganise the industrial list by the end of 1990. Of the 120 product categories on the list, 30 were eliminated altogether and 22 were partially eliminated. The effects of these measures will be felt above all in the computer field. Computers with a capacity of up to 275 megabits per second will no longer be subject to any restrictions, and those on computers of up to 550 megabits per second will be relaxed.

In the telecommunications sector, restrictions are to be relaxed on cellular systems, fibre optic equipment (limited to 156 megabits) and certain microwave systems. The granting of export licences is nevertheless linked in certain cases to guarantees by the purchasing state that it will not pass these products on to other countries or use them for unauthorised purposes.

c. la méthode des exceptions: un traitement spécial serait consenti aux pays tels que la Hongrie, la Pologne, la Tchécholosvaquie, qui offrent des perspectives démocratiques et progressent plus rapidement sur la voie de la libéralisation économique.

On peut aussi imaginer de recourir successivement à ces trois méthodes, suivant l'évolution de la situation à l'Est.

A la lumière de ce qui précède et en vue surtout de la réunion à haut niveau que le Cocom devait tenir en juin, la commission de la science et de la technologie avait proposé d'inclure dans la déclaration finale de la Conférence de Budapest (16-18 mai 1990) sur «les réformes économiques en Europe centrale et orientale: un défi pour toute l'Europe» un texte qui se lisait comme suit:

« Nous les participants à la Conférence de l'Assemblée parlementaire ...

Saluons l'aide d'ores et déjà apportée, bilatéralement ou multilatéralement par les Etats membres du Conseil de l'Europe, par la Communauté économique européenne et par d'autres Etats :

les invitons à intensifier cette aide et à en renforcer la coordination et les incitons à assouplir les restrictions à l'exportation des technologies de pointe au bénéfice des pays de l'Europe centrale et orientale engagés dans la voie de la démocratie parlementaire et de l'économie de marché.»

Les 6 et 7 juin dernier, le Cocom a tenu une réunion de haut niveau où, enfin, des assouplissements ont été apportés aux listes¹.

En gros, il a été décidé de remanier la liste industrielle avant la fin de 1990. Sur les 120 catégories de produits, 30 ont été éliminés complètement, et 22 partiellement. Les effets de ces mesures se feront surtout sentir dans le domaine des ordinateurs. Ceux d'une capacité allant jusqu'à 275 mégabits par seconde ne seront plus soumis à aucun contrôle. Les contrôles seront assouplis pour les ordinateurs allant jusqu'à 550 mégabits par seconde.

En ce qui concerne les télécommunications, un assouplissement est prévu sur les systèmes cellulaires, les équipements de fibres optiques (limités à 156 mégabits) et certains systèmes micro-ondes. L'octroi des licences d'exportation est néanmoins lié, dans certains cas, aux garanties données par l'Etat acheteur afin que ces produits ne soient pas détournés vers d'autres pays ou utilisés à des fins non autorisées.

ancien fonctionnaire du ministère de la Défense qui fait maintenant partie de l'American Enterprise Institute;

^{1.} See appendix.

^{1.} Voir l'annexe.

These moves to relax restrictions, described by the Americans as "the most drastic since the war", still fall short, however, of the reforms European industry would like to see.

Closing remark

Since I started drafting this report in about February 1990, events have moved at an extraordinary pace. The democratic process in Eastern Europe has gathered more momentum than even the most optimistic forecasts could have foreseen. The reunification of Germany made the special rules drawn up by the Cocom obsolete. The economies of certain East European countries are undergoing privatisation, making these countries easier to fit into peaceful economic and commercial life in Europe.

The crisis in the Gulf, on the other hand, has alerted the world to a long-neglected, or even long-ignored situation: the transfer of certain technology to Third World countries. The possibility is not to be excluded that in years to come new agreements may be concluded between industrialised countries in the West and in the East with a view to harnessing a potentially explosive situation. All this could lead to a new make-up for the Cocom, free from idealogical bias and with world wide-responsibility.

APPENDIX

Decisions of the Cocom high-level meeting on 6 and 7 June 1990²

Reporting committee: Committee on Science and Technology.

Budgetary implications for the Assembly: none.

Reference: Doc. 6156 and Reference No. 1653 of 29 January

Draft resolution and draft order unanimously adopted by the committee on 6 November 1990.

Members of the committee: MM. Lenzer (Chairman), Aarts, Bassinet (Vice-Chairmen), Atasever, Basiakos, Blankenborg, Blenk, Bohl, De Bondt, Brito, F. Caccia, Dees, Dimmer, Fischer, Flückiger (Alternate: Mrs Haller), Fourré, Gudnason, Mrs Hoffmann, MM. Holst, Johansson, Kessler, Kitt, Klejdzinski, Koulouris, Lambie, López Valdivielso (Alternate: López Henares), Martino, Moreira, Morris (Alternate: Howell), Moya, Natali (Alternate: Mezzapesa), Pécriaux, Portelli, Lord Rodney, MM. Svensson, Tiuri.

N.B. The names of those who took part in the vote are printed in italics.

See 23rd Sitting, 30 January 1991 (adoption of the draft resolution and draft order), and Resolution 956 and Order No. 457.

Ces mesures de libéralisation décrites par les Américains comme les «plus draconniennes depuis la fin de la guerre» restent néanmoins en deçà des réformes souhaitées par l'industrie européenne.¹

Remarque finale

Depuis que j'ai entrepris l'élaboration de ce rapport, c'est-à-dire vers février 1990, les événements se sont succédé à un rythme extraordinaire. Le processus de démocratisation en Europe de l'Est a pris une ampleur de nature à surprendre les prévisions les plus optimistes. L'unification de l'Allemagne s'est réalisée en rendant caduque la réglementation spéciale mise au point par le Cocom. La privatisation de l'économie se poursuit dans certains pays de l'Est, rendant plus facile leur intégration dans la vie économique et commerciale d'une Europe pacifique.

En revanche, la crise du Golfe a tiré la sonnette d'alarme d'une situation longtemps négligée, voire passée sous silence: celle du transfert de certaines technologies vers les pays du tiers monde. Il n'est pas à exclure que les années qui viennent verront la naissance de nouveaux accords entre pays industrialisés, de l'Ouest et de l'Est, cette fois-ci, avec l'objectif d'endiguer une évolution explosive. En somme, un Cocom dans une composition nouvelle, sans parti pris idéologique et avec une responsabilité planétaire.

ANNEXE

Décision de la réunion de haut niveau du Cocom les 6 et 7 juin 1990²

Commission chargée du rapport: commission de la science et de la technologie.

Implications budgétaires pour l'Assemblée : néant.

Référence: Doc. 6156 et Renvoi nº 1653 du 29 janvier 1990.

Projet de résolution et projet de directive adoptés à l'unanimité par la commission le 6 novembre 1990.

Membres de la commission: MM. Lenzer (Président), Aarts, Bassinet (Vice-Présidents), Atasever, Basiakos, Blankenborg, Blenk, Bohl, De Bondt, Brito, F. Caccia, Dees, Dimmer, Fischer, Flückiger (Remplaçant: Mme Haller), Fourré, Gudnason, Mme Hoffmann, MM. Holst, Johansson, Kessler, Kitt, Klejdzinski, Koulouris, Lambie, López Valdivielso (Remplaçant: López Henares), Martino, Moreira, Morris (Remplaçant: Howell), Moya, Natali (Remplaçant: Mezzapesa), Pécriaux, Portelli, Lord Rodney, MM. Svensson, Tiuri.

N.B. Les noms des membres qui ont pris part au vote sont indiqués en italique.

Voir 23° séance, 30 janvier 1991 (adoption du projet de résolution et du projet de directive), et Résolution 956 et Directive n° 457.

^{1.} See European Industry and Cocom, March 1990, published by the European Round Table of Industrialists.

^{2.} This text appears in the provisional version of Doc. 6337. It can be obtained on request from the Distribution Service, Council of Europe, F-67006 Strasbourg Cedex.

^{1.} Voir *European Industry and Cocom*, mars 1990, publié par European Round Table of Industrialists, groupe réunissant les plus grandes entreprises européennes.

^{2.} Ce texte est publié dans la version provisoire du Doc. 6337. Il est disponible sur demande adressée au Service de la distribution, Conseil de l'Europe, F-67006 Strasbourg Cedex.